

Jeudi 12 mars : Assemblée Générale du Cercle

Voir dossier de convocation du 12 février 2026.

- **Participants :** TOUS les membres du Cercle sont invités à l'assemblée générale. Les épouses sont les bienvenues.
- **Procuration :** En cas d'indisponibilité, votre procuration est à envoyer au secrétariat pour le **04 mars**.
- **Endroit :** Camp Général Bastin – Club Dumortier – 6700 Stockem (Arlon)
- **Horaire :**
 - 10h15 : Accueil
 - 10h45 : Assemblée générale
 - 12h15 : Apéritif (offert par le Cercle)
- **Repas :** Vers 12h45, les participants et leurs partenaires, s'ils le désirent et **moyennant inscription préalable**, sont invités à rejoindre une table qui leur sera réservée dans le restaurant militaire où un repas (payant) leur sera proposé. Les détails de ce repas et les modalités d'inscription et de paiement sont repris dans la convocation à l'assemblée générale (Document de base et Ann A).